



Déménager pour une autre région Le cadre de vie et l'emploi au cœur du choix des ménages

Les déménagements d'une région à l'autre sont relativement peu nombreux : entre 2001 et 2006, ils ne concernent que 6 % de la population âgée d'au moins 5 ans. Ils sont liés, selon les cas, à la poursuite d'études, à l'entrée dans la vie active, à la recherche d'un nouveau cadre de vie... L'importance des flux de départs et d'arrivées et les raisons qui les motivent permettent de déterminer six grands ensembles de régions. L'Île-de-France est au cœur des phénomènes migratoires ; elle se distingue des autres régions métropolitaines par sa forte attractivité auprès des étudiants et des jeunes actifs, alors que les flux sont déficitaires aux autres âges. Son potentiel d'emploi et sa densité universitaire influencent fortement les caractéristiques migratoires des régions proches. La façade atlantique présente, quant à elle, des flux d'arrivées importants à tous les âges. Dans beaucoup de régions, les entrées sont davantage liées à des choix résidentiels qu'à une attractivité économique.

Jérôme Fabre, Direction régionale Nord - Pas-de-Calais, Insee
Valérie Dejonghe, division Enquêtes et études démographiques, Insee

Entre 2001 et 2006, 3,6 millions de personnes âgées d'au moins 5 ans en 2006 et résidant en France métropolitaine ont déménagé d'une région à une autre ; cela représente 6 % de la population. Sur cette même période, 11 % de la population a changé de domicile au sein de la même commune, 12 % dans une autre commune du même département et moins de 2 % sont arrivés d'un pays étranger.

De nombreux ressorts aux migrations, pour deux directions privilégiées

Les moteurs des migrations sont intimement liés au cycle de vie des personnes. Les études dans l'enseignement supérieur, la recherche du premier emploi, la mise en couple, la naissance du premier enfant, la retraite vont souvent de pair avec un changement de région. Selon les âges, deux grandes destinations émergent. L'Île-de-France attire les jeunes étudiants et les jeunes actifs de 15 à 29 ans (*figure 1b*). Les façades maritimes attirent quasiment tous les autres âges : enfants suivant leurs parents

(*figure 1a*) ou actifs dès 30 ans jusqu'aux retraités (*figures 1c à e*). Ce phénomène est connu en géographie sociale sous le nom d'haliotropisme (à ne pas confondre avec l'héliotropisme, qui désigne l'attraction pour les régions ensoleillées). Les arrivées de personnes âgées de 30 à 59 ans peuvent être dues à des raisons économiques ou à des choix résidentiels et de cadre de vie.

De façon générale, les déménagements interrégionaux peuvent aller de pair avec des changements de statut scolaire ou professionnel : par exemple le passage des études secondaires à supérieures, celui des études à l'emploi, du chômage à l'emploi, de l'emploi au chômage ou encore une promotion sociale par rapport à sa situation antérieure. Ils peuvent aussi accompagner un passage à la retraite, la naissance du premier enfant ou le choix d'un cadre de vie moins urbanisé. La combinaison de l'importance des flux par âge et des caractéristiques des migrants permet de définir une typologie des régions (*encadré*) qui se décline en six classes (*figure 2*).

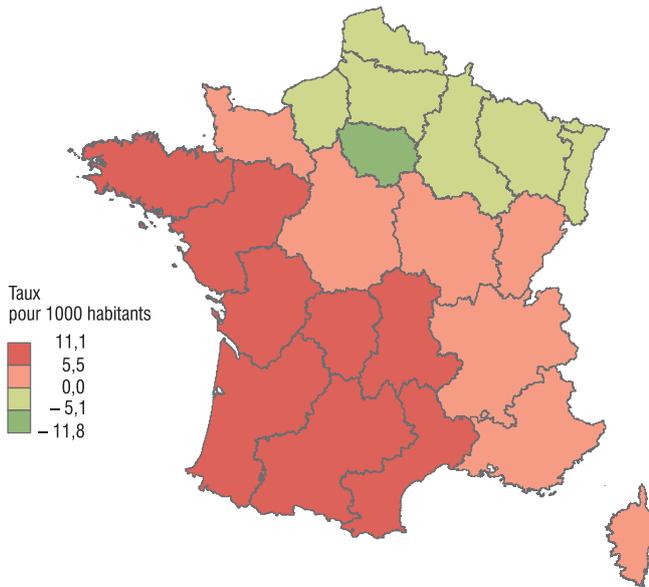
L'Île-de-France au cœur des migrations entre régions

L'Île-de-France a un profil très particulier et constitue à elle seule une classe (**classe 6**). Les arrivées y sont extrêmement fortes pour les 15-29 ans, venant aussi bien de régions proches que de régions plus éloignées. Le nombre de jeunes quittant la région est par ailleurs assez faible, si bien que le solde migratoire est très largement bénéficiaire à ces âges. Chaque année, la région gagne ainsi 8 habitants de cette tranche d'âge pour 1 000 au jeu des mobilités interrégionales.

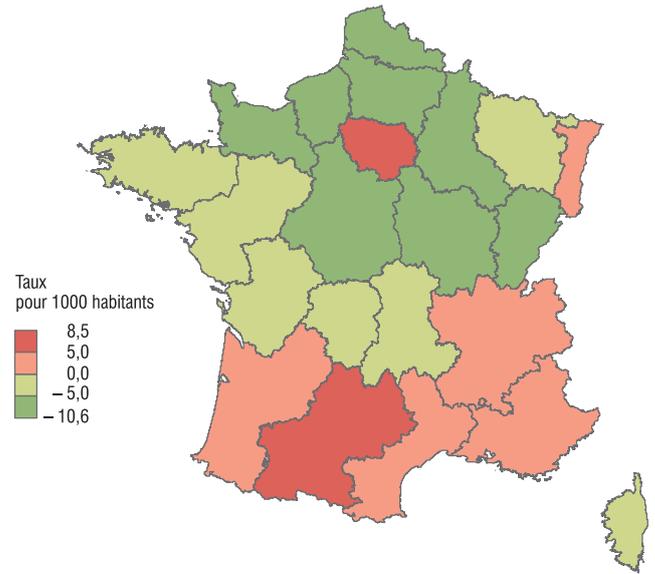
En revanche, à tous les autres âges, l'Île-de-France perd des habitants. En effet, les personnes de 30 ans ou plus, et les enfants qui les accompagnent, quittent massivement l'Île-de-France : principalement pour des régions du Sud (Provence - Alpes - Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Aquitaine) ou de l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire).

Les régions du Sud et de la façade atlantique du pays présentent donc des flux

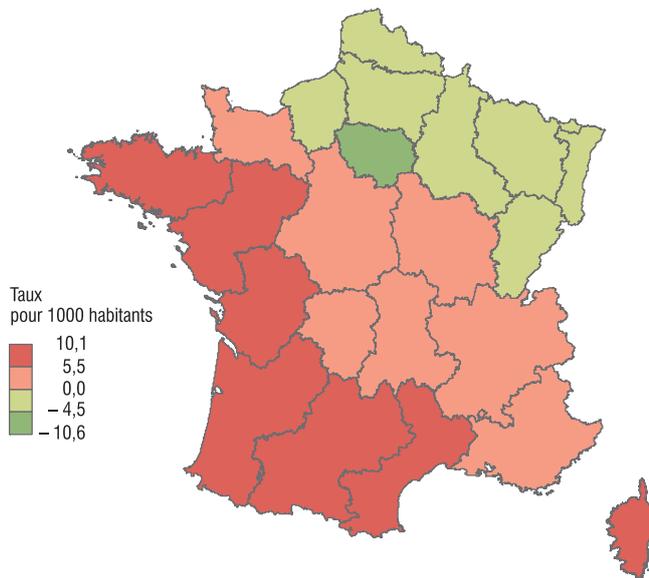
a. Tranche d'âge des 5-14 ans



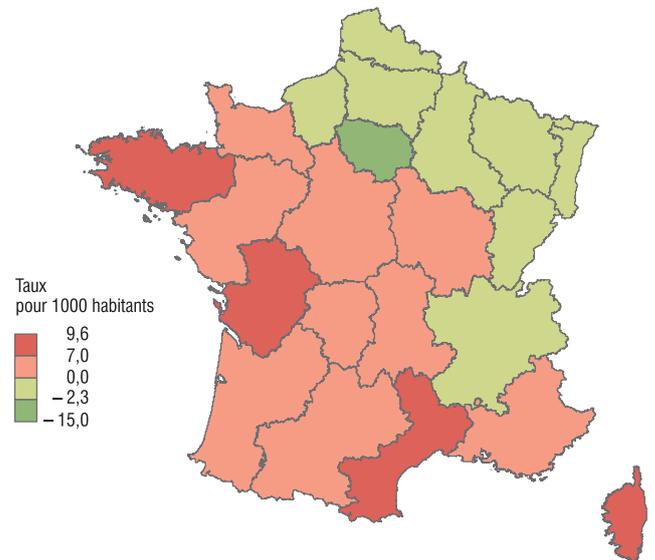
b. Tranche d'âge des 15-29 ans



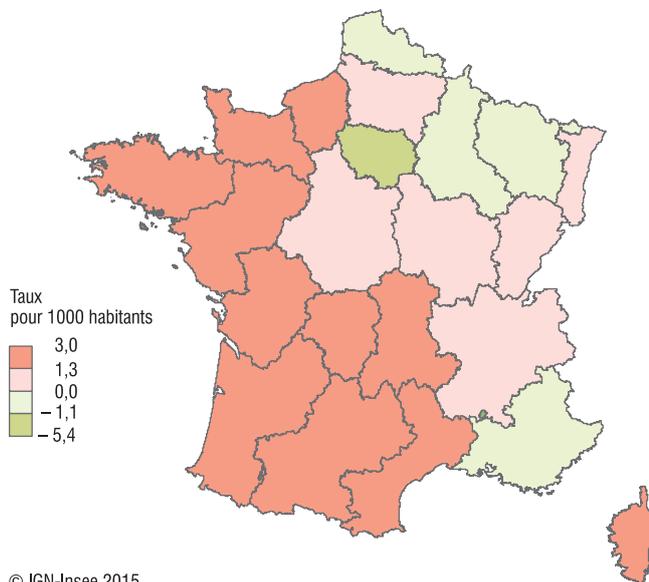
c. Tranche d'âge des 30-59 ans



d. Tranche d'âge des 60-74 ans



e. Tranche d'âge des 75 ans et plus



Construction des six classes de la typologie de régions

La typologie des régions est établie à l'aide d'une classification ascendante hiérarchique. Elle s'appuie d'abord sur les taux d'entrées et de sorties par tranche d'âge (5-14 ans ; 15-29 ans ; 30-59 ans ; 60-74 ans ; 75 ans et plus), calculés à partir des données du recensement sur la période 2001-2006 (*sources*). Elle mobilise par ailleurs un ensemble de ratios relatifs à des changements de statuts, mesurés à partir de l'échantillon démographique permanent sur la période 1999-2006 (*sources*). Les changements considérés, qui peuvent être moteurs ou conséquences des migrations interrégionales, sont les passages des études secondaires aux études supérieures, des études à l'emploi, du chômage à l'emploi, de l'emploi au chômage, les mobilités sociales ascendantes, le passage à la retraite, la naissance du premier enfant et les migrations d'actifs ayant conservé un emploi dans leur région d'origine.

On ne cherche donc pas uniquement à caractériser les régions fortement ou faiblement attractives, mais aussi les ruptures dans le cycle de vie qui influencent le profil migratoire de la région. Ces changements de statuts ne sont pas mesurables à partir du recensement : ils mobilisent l'échantillon démographique permanent qui cumule dans le temps pour un échantillon de personnes des données des différents recensements depuis 1968 et enquêtes annuelles de recensement depuis 2004. Comme pour le recensement, on observe des modifications d'état de personnes à deux instants, ici entre 1999 et 2006 (moyenne des observations pondérées des enquêtes annuelles de recensement sur une période de cinq années, entre 2004 et 2008), ce qui n'informe pas de la chronologie entre ce changement et la migration résidentielle.

d'arrivées importants à tous les âges, à l'exception des âges des études et de l'entrée dans la vie active. Par exemple, le Languedoc-Roussillon gagne, par an, plus de 10 habitants pour 1 000 présents dans la région chez les enfants de 5 à 14 ans, les personnes âgées de 30 à 59 ans et celles âgées de 60 à 74 ans. Outre l'Île-de-France, seule la région Midi-Pyrénées bénéficie d'un fort excédent des 15-29 ans, sans pour autant subir de déficit aux autres tranches d'âge.

Cette particularité des mobilités en Île-de-France peut notamment s'expliquer par la concentration des grandes écoles et universités et par le dynamisme du marché du travail. Ce dernier permet aux chômeurs ou aux étudiants de trouver plus facilement un emploi ou de bénéficier plus fréquemment d'opportunités professionnelles. Les départs sont faibles au moment de l'entrée dans la vie active et nombreux aux âges ultérieurs, sans être toujours motivés par des raisons économiques.

Des flux de type résidentiel dans le nord du Bassin parisien

Autour de la région capitale, les six régions qui forment le Bassin parisien (Haute-Normandie et Basse-Normandie, Picardie, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Centre) ont en commun un important déficit migratoire aux âges des études supérieures et de l'entrée dans l'activité, du fait de leur

proximité avec l'Île-de-France. Pour autant, deux types de régions se distinguent.

Au nord du Bassin parisien (**classe 4**), la Haute-Normandie, la Picardie et Champagne-Ardenne sont déficitaires à quasiment tous les âges, du fait d'entrées relativement peu fréquentes. Le solde ne devient positif qu'à partir de 75 ans en Haute-Normandie et, dans une moindre mesure, en Picardie. Dans ces régions, les entrées, certes modestes, ont un ressort principalement résidentiel pour les familles venant d'Île-de-France. Globalement, le marché du travail dégradé ne constitue pas un facteur favorable pour trouver un emploi sur place. Ainsi, beaucoup de nouveaux arrivants continuent à travailler en Île-de-France en faisant des navettes quotidiennes.

Au sud et à l'ouest du Bassin parisien (**classe 3**), la Basse-Normandie, le Centre et la Bourgogne enregistrent des départs encore plus nombreux de lycéens devenant étudiants, d'étudiants devenant actifs ou d'autres actifs, notamment les plus jeunes. Les critères économiques semblent donc primordiaux pour expliquer les départs de ces jeunes. Au-delà de 30 ans, les entrées sont plus fortes, principalement en provenance de l'Île-de-France. 80 % des actifs entrant occupent un emploi dans leur nouvelle région de résidence (contre moins de 70 % dans le nord du Bassin parisien) : les flux n'ont donc pas pour origine des considérations purement résidentielles, ce qui traduit une certaine attractivité économique.

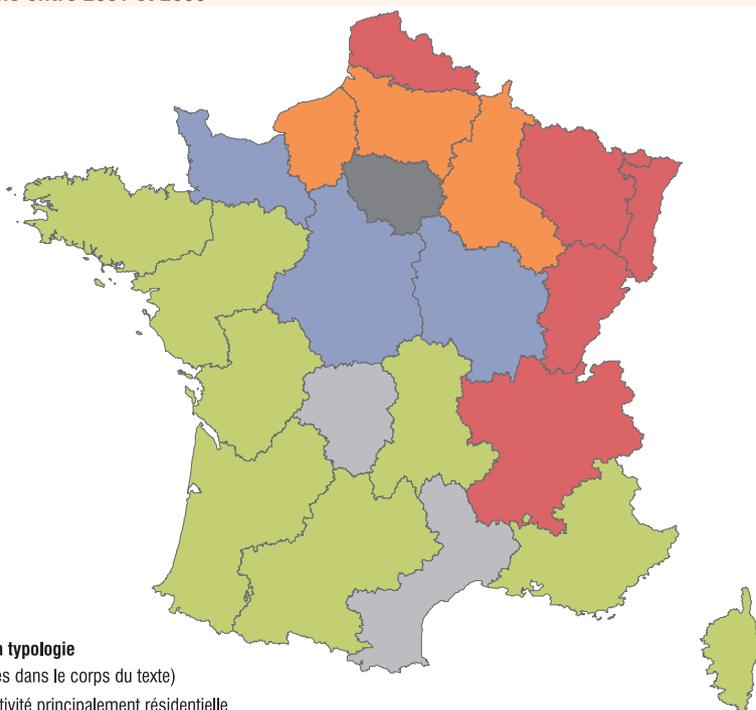
Au Nord, à l'Est et au Sud-Est, le Nord - Pas-de-Calais, la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté et Rhône-Alpes (**classe 2**) se rapprochent : globalement, les migrations y sont relativement faibles, en entrée comme en sortie, et ce, pour tous les âges de la vie. Cependant, Rhône-Alpes est bénéficiaire pour toutes les tranches d'âges avant la retraite, à la différence notamment du Nord - Pas-de-Calais et de la Lorraine, systématiquement déficitaires. La dimension économique semble davantage jouer pour les départs : les migrations sont plus souvent qu'en moyenne associées à un changement de région de travail et se font plus rarement qu'ailleurs avec des régions limitrophes. À l'inverse, l'attractivité de ces régions, certes modeste, s'expliquerait davantage pour des motifs familiaux : beaucoup d'arrivées dans ces régions se font au moment de la naissance du premier enfant du couple.

Le Sud et l'Ouest tirent plutôt parti de leur attractivité résidentielle

Huit régions depuis l'ouest (Bretagne) jusqu'au sud de la France (Corse), parmi les plus attractives du pays, sont associées dans la même classe (**classe 1**). Les flux par âge sont assez semblables, sauf pour les 15-29 ans : l'influence parisienne se fait également sentir pour cette tranche d'âge dans les régions les plus au nord (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes). Pour les huit régions de la classe, les migrations, qu'elles soient dans le sens des arrivées ou des départs, sont souvent de longue distance. Pour les actifs occupés, elles s'accompagnent dans plus de 90 % des cas d'un nouvel emploi dans la région d'arrivée. Cependant, la structure économique de ces régions n'est pas toujours favorable et les nouveaux arrivants profitent rarement d'une promotion sociale. De plus, une particularité forte de ces régions est l'importance des personnes en emploi devenues chômeurs dans la période pendant laquelle elles ont migré. Cela témoigne d'une attractivité plus résidentielle que professionnelle ainsi que, par exemple pour Provence - Alpes - Côte d'Azur, d'un marché du travail dégradé.

Enfin, le Limousin et Languedoc-Roussillon (**classe 5**) présentent des similarités en termes d'attractivité résidentielle : ce sont les régions dont l'attractivité est la plus homogène au sein des cycles de vie. Mais ces fortes entrées traduisent une forte mobilité de manière générale puisque les taux de sortie, par exemple des 15-29 ans et des 30-59 ans, se situent eux aussi à des niveaux élevés. Les motifs résidentiels, et notamment le passage à la retraite, semblent prendre le pas sur les motifs économiques en entrée comme en sortie dans ces régions.

2 Typologie des régions de France métropolitaine selon leur taux annuel de migration nette interne entre 2001 et 2006



Classes de la typologie

(plus détaillées dans le corps du texte)

- 1 Forte attractivité principalement résidentielle
- 2 Migrations assez faibles en entrée comme en sortie
- 3 Zone sous influence de l'Île-de-France - attractivité économique et résidentielle
- 4 Zone sous influence de l'Île-de-France - attractivité essentiellement résidentielle
- 5 Fortes mobilités en entrée et en sortie conduisant à un important excédent migratoire
- 6 Fortes arrivées des 15-29 ans, déficit aux autres âges

© IGN-Insee 2015

Source : Insee, recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire), échantillon démographique permanent.

« Retour au pays » : souvent dans le Nord - Pas-de-Calais, moins en Languedoc-Roussillon

C'est dans le Nord - Pas-de-Calais que le taux de retour au pays est le plus élevé (*sources*) : un arrivant sur deux dans la région la connaît déjà, soit parce qu'il y est né, soit parce qu'il y a résidé (*figure 3*). La moyenne nationale n'est que d'environ trois retours au pays sur dix arrivées. En fin de classement, seules deux personnes sur dix s'installent en Languedoc-Roussillon en connaissant déjà la région.

On revient en Nord - Pas-de-Calais plus fréquemment lorsqu'on y est né : 84 % des

retours au pays concernent des personnes nées dans la région. C'est la part des natifs dans les retours au pays la plus élevée. À l'opposé, elle est la plus faible en Languedoc-Roussillon : 56 % des retours concernent des natifs de la région.

En Nord - Pas-de-Calais, le retour au pays n'est pas lié à la retraite : neuf personnes sur dix qui y reviennent sont âgées de moins de 60 ans. Les retours en Languedoc-Roussillon sont davantage le fait de personnes de 60 ans ou plus (17 % contre 10 % en Nord - Pas-de-Calais).

Si le retour au pays caractérise les arrivées en Nord - Pas-de-Calais, dans cette région les arrivées sont faibles. Le même phénomène

s'observe dans les autres régions du Nord-Est (Lorraine et Alsace). À l'inverse, les arrivées sont importantes en Languedoc-Roussillon, qui présente le même profil que les autres régions du Sud-Ouest (Midi-Pyrénées, Aquitaine et Poitou-Charentes). ■

Sources

La comptabilisation des migrations résidentielles est effectuée à partir du **recensement de la population de 2006**, et en particulier de la question sur le lieu de résidence cinq ans auparavant. Le recensement cumule en fait cinq années de collecte (enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2008). Ainsi, les migrations dites ici de 2001 à 2006 sont en réalité intervenues en l'espace de cinq ans, entre 1999 et 2003 pour le lieu de résidence antérieure et entre 2004 et 2008 pour le lieu de résidence actuel, selon l'année de collecte.

Les flux par âge sont estimés selon l'âge de 2006. L'âge au moment de la mobilité n'est pas connu : seuls les flux de personnes âgées de 5 ans ou plus sont connus.

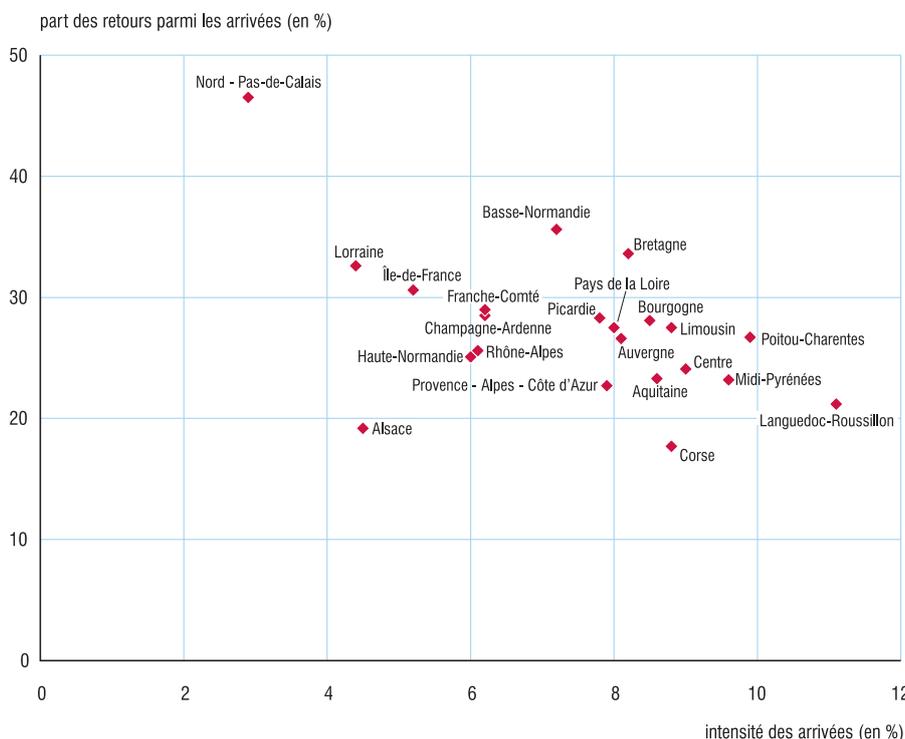
Le taux annuel de migration nette est estimé uniquement sur les flux internes à la France métropolitaine. Il correspond au solde migratoire annuel moyen sur cinq ans rapporté à la population moyenne de la zone sur la période. Les taux d'entrée et de sortie rapportent aussi les flux entrants ou sortants de la zone à sa population moyenne.

L'échantillon démographique permanent apporte des éléments d'information sur les contextes individuels de migration. Les retours au pays sont observés à partir des réponses aux recensements de 1968 à 2008.

Bibliographie

- Baccaïni B., Lévy D., « Les migrations entre départements : le Sud et l'Ouest toujours très attractifs », *Insee Première* n° 1248, juillet 2009.

3 Arrivées et retours par régions



Source : Insee, recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire), échantillon démographique permanent.

Direction Générale :
18, bd Adolphe-Pinard
75675 PARIS CEDEX 14
Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavemier
Rédacteur en chef :
E. Nauze-Fichet
Rédacteurs :
J.-B. Champion, A. Houlou-Garcia,
C. Lesdos-Cauhapé, V. Quénechdu
Maquette : Pierre Thibaudeau
Impression : Jouve
Code Sage IP151540
ISSN 0997 - 3192
© Insee 2015

- *Insee Première* figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee : www.insee.fr/collections-nationales
- Pour recevoir par courriel les avis de parution (60 numéros par an) : <http://www.insee.fr/abonnements>

Pour vous abonner à *Insee Première* et le recevoir par courrier : <http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16>

